

ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

IMPLANTATION D'UN PARC ÉOLIEN

Avant la construction d'un parc éolien, le promoteur dépose au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) une étude d'impact sur l'environnement. Cette étude analyse les différents effets de la construction, de l'exploitation et du démantèlement du parc sur les composantes environnementales des milieux physique, biologique et humain.

Réalisations de PESCA Environnement

- Préparation de l'avis de projet
- Description des composantes des milieux physique, biologique et humain du site à l'étude
- Inventaires forestier et floristique, incluant les espèces menacées et vulnérables
- Inventaire de la faune avienne (rapaces, sauvagine, oiseaux terrestres, espèces à statut particulier dont la grive de Bicknell)
- Inventaire acoustique de chauves-souris
- Élaboration de la méthode d'évaluation des impacts
- Évaluation des impacts sur les composantes du milieu et présentation des mesures d'atténuation et de compensation à mettre en place
- Évaluation des impacts résiduels et cumulatifs
- Élaboration et mise en œuvre des programmes de surveillance et de suivi environnementaux
- Participation en tant qu'expert-conseil aux rencontres d'information publique et aux rencontres de consultation avec les propriétaires, organismes et groupes d'intérêt concernés
- Préparation du rapport d'étude en plusieurs volumes
- Suivi avec les autorités gouvernementales à la suite de l'analyse interministérielle de l'étude d'impact
- Demandes de certificats d'autorisation et de permis d'intervention
- Participation en tant qu'expert-conseil aux audiences publiques du BAPE



PESCA
ENVIRONNEMENT

Carleton-sur-Mer
Montréal • Québec • Rimouski

pescaenvironnement.com

